



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 264

### Texte de la question

#### CONFLIT EN CÔTE D'IVOIRE

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet.

**M. Pierre-Christophe Baguet.** Ma question qui s'adresse à M. le Premier ministre, sera courte, mais grave. Nombre de Français éprouvent une inquiétude croissante devant la situation en Côte d'Ivoire. La France paraît chaque jour plus impliquée dans le conflit. On a même cru percevoir, ces derniers jours, un changement dans sa politique, avec l'envoi d'unités parachutistes complémentaires. Aussi souhaiterions-nous savoir quelle politique vous comptez mener à court et à moyen termes pour éviter les dérives dramatiques que l'on a connues, par exemple, au Rwanda (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

**M. Pierre-André Wiltzer,** ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, je ne saurais trop inciter à ne pas comparer des situations qui ne sont pas comparables. Les principes de la politique vis-à-vis de la Côte d'Ivoire sont clairs. Je les rappelle brièvement : il s'agit d'assurer la sécurité de nos 20 000 compatriotes et de nombreux ressortissants étrangers sur place, d'appuyer les institutions légitimes de la Côte d'Ivoire, en refusant les coups de force comme méthode de conquête du pouvoir, de préserver l'intégrité du pays, de défendre les droits de l'homme, de garantir le respect du cessez-le-feu qui a été négocié par la CEDEAO, communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, et de soutenir la médiation qu'elle a proposée.

Ces principes n'ont pas varié et ne varieront pas. Mais les moyens peuvent évoluer. Vous le savez, la situation change sur le terrain. Une dissidence est apparue à l'ouest du territoire et le sentiment s'est répandu que la négociation déboucherait difficilement sur quoi que ce soit. Nous avons donc décidé de renforcer les moyens militaires de notre défense pour garantir la sécurité avec les mêmes missions. Nous avons souhaité que la force de la CEDEAO se mette en place le plus vite possible, et nous avons proposé que les différents protagonistes de cette affaire se réunissent à Paris, si nécessaire.

Quelle conclusion pouvons-nous en tirer ? La médiation de la CEDEAO a été relancée. Hier, à Kara, plusieurs chefs d'Etat se sont rencontrés. Demain, une réunion générale a lieu à Dakar. Nous souhaitons que ces réunions puissent déboucher sur un règlement politique global de la situation. La France a pris ses responsabilités. Elle souhaite que tous les acteurs concernés par cette crise, que ce soit à l'intérieur de la Côte d'Ivoire ou à l'extérieur, mesurent leur responsabilité et l'ampleur des dangers. Nous avons l'espoir qu'une solution politique, pacifique et négociée pourra sortir des discussions actuelles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 264

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2002